

ON DONNE

VIE

À
LA

VILLE



CONCOURS

MANUELS

Service des ressources humaines
Division de l'attraction et gestion des talents

MÉCANICIENNE OU MÉCANICIEN D'ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

SERVICE DE LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

POSTES RÉGULIERS ET TEMPORAIRES DE SOIR

La Ville de Québec a une mission à accomplir : faire de Québec une référence en matière de services municipaux. C'est pourquoi des milliers d'employés qui y travaillent partagent le même engagement : être à l'écoute des citoyens et oeuvrer avec professionnalisme pour fournir des services de haute qualité.

Le Service de la gestion des équipements motorisés a pour mission d'offrir des services de gestion d'un parc véhiculaire complexe.

En tant que mécanicien, vous serez amené à travailler sur une variété de véhicules et d'équipements motorisés (légers, lourds, véhicules outils, équipements incendie, etc.). De plus, vous évoluerez dans un environnement de travail sain et sécuritaire.

Chez nous, les défis sont nombreux! Joignez-vous à notre équipe humaine qui est fière de travailler pour sa communauté!

SOMMAIRE DE LA FONCTION	Vous aurez à effectuer des travaux comportant le diagnostic, l'entretien, la vérification et la réparation sur une variété de véhicules et d'équipements motorisés (légers, lourds, véhicules outils, équipements incendie, etc.).
EXIGENCES	<p>Diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique (véhicules lourds, engins de chantier, agricoles, véhicules légers).</p> <p>Posséder un certificat de qualification classe « A » en mécanique automobile (carte de compagnon) ou en mécanique diesel ou celle accréditée par la CCQ est un atout.</p> <p>Posséder un permis de conduire classe 5 valide et être en mesure d'obtenir le classe 3.</p> <p>Posséder les qualités personnelles et aptitudes appropriées telles que l'autonomie, l'initiative, le souci du travail bien fait dans le respect des règles de santé et sécurité, le jugement, l'esprit d'équipe ainsi qu'un état physique jugé satisfaisant.</p>
EXAMENS	Les candidats admissibles devront réussir l'entrevue et un examen pratique.
TRAITEMENT	De 30,02 \$ à 35,75 \$ selon le niveau d'expérience + prime pour le quart de soir.
HORAIRE	Semaine de quarante (40) heures réparties en quatre (4) soirs de dix (10) heures consécutives, du lundi au jeudi inclusivement.
REMARQUE	Mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières. Respecter les règles de santé et sécurité au travail.

PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 25 septembre au 10 décembre 2023.
NUMÉRO DE CONCOURS	MANUR-104-2023
INSCRIPTION	<p>Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Emplois. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.</p> <p>Afin de vous assurer de recevoir nos courriels, nous recommandons d'ajouter le courriel ressources.humaines@ville.quebec.qc.ca à la liste des expéditeurs approuvés de votre outil de messagerie.</p> <p>Nous vous suggérons également de vérifier votre boîte de courrier indésirable.</p>
ÉQUITÉ EN EMPLOI	<p>La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.</p>